

Gabriel Périès et David Servenay

Une guerre noire

*Enquête sur les origines du génocide rwandais
(1959-1994)*



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

REMERCIEMENTS

Merci à tous ceux qui nous ont aidés, de près ou de loin.

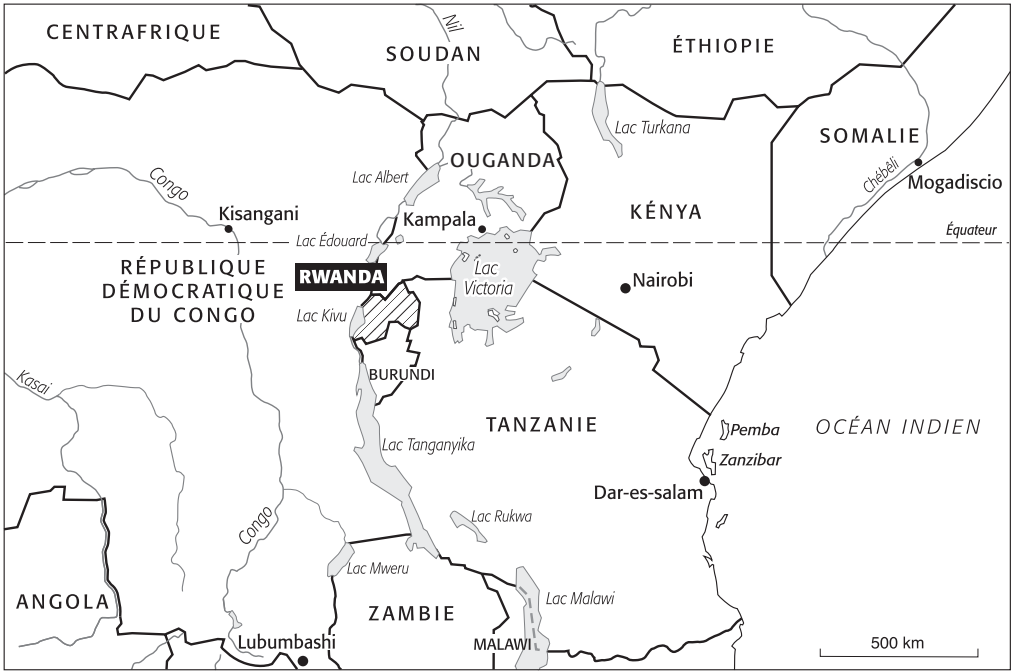
ISBN : 978-2-7071-4914-5

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel *À La Découverte*. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **www.editionsladecouverte.fr**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2007.

CARTE GÉNÉRALE RÉGION



Introduction

« Masque de fer »

Ne tient pas qui veut sa rage secrète
Sans diplomatie

René CHAR, *Arsenal* (1927-1929)

J'ai commencé à comprendre l'histoire du Rwanda au bord de la Seine. C'était au mois de septembre 2003, dans l'air saturé d'un bistrot de la place du Châtelet, au cœur de Paris. Depuis plusieurs mois, je préparais une enquête sur le génocide des Tutsi, dans la perspective de la dixième commémoration des massacres. Sans vraiment saisir la logique de faits dont les très nombreux livres, documents et témoignages livraient des versions aussi contradictoires que confuses.

J'avais entamé ce travail à rebours, par honte et regret. Honte d'être passé complètement à côté de cette terrible évidence : un million de civils exterminés en trois mois à peine. Un million, le nombre paraît encore si abstrait. Et pourtant, comptez-les un à un, c'est vertigineux... Regret de ne pas avoir compris, au printemps 1994, pourquoi et comment ce génocide avait pu se produire sans susciter aucune réaction. L'information n'avait atteint ni nos consciences, ni nos cerveaux, ni nos cœurs. Cela reste inquiétant, aujourd'hui encore.

Dans ce bistrot, je fis la connaissance de Gabriel Périès, un universitaire spécialiste des doctrines militaires, auteur d'une thèse pionnière de sciences politiques et d'autres travaux sur l'histoire de la doctrine de la « guerre

révolutionnaire » théorisée dans les années 1960 et appliquée jusque dans les années 1980. On parlait alors beaucoup de l'« école française », d'un groupe de spécialistes formés aux techniques de lutte antisubversive en Indochine et en Algérie, ayant ensuite distillé leur savoir dans le cône sud de l'Amérique latine : Argentine, Uruguay, Chili, Bolivie, etc. C'était la rentrée 2003. Il fallait se pencher sur l'histoire du coup d'État de Pinochet de 1973 au Chili. Une autre date anniversaire, celle de l'autre 11 septembre.

Autour d'un café, Gabriel m'expliqua avec force détails le savoir-faire des spécialistes français en matière de contrôle en surface, de contrôle de la population, d'action et de guerre psychologiques... Autant de termes techniques masquant une réalité brutale : le petit manuel de la guerre moderne, telle qu'elle se pratique depuis cinquante ans un peu partout dans le monde. Oreilles grandes ouvertes, j'essayais d'avoir l'air intelligent, découvrant un univers parfaitement étranger. Vers la fin de notre entretien, sans avoir prononcé le moindre mot à ce sujet, il me demanda :

« – En travaillant à RFI, vous vous êtes certainement intéressé au Rwanda, non ?...

« – ... euh, oui...

« – Parce que j'ai repéré dans les discours et les caricatures de la presse extrémiste, avant le génocide, des traces de la doctrine de la "guerre révolutionnaire"... des militaires français sont sûrement passés par là aussi », lâcha-t-il avec un sourire.

J'étais stupéfait.

Sans connaître l'histoire du Rwanda, Gabriel venait de mettre le doigt dans la plaie. Comme dans ces romans policiers patiemment construits où le jeu des hypothèses autorise toutes les suppositions jusqu'au moment où le narrateur propulse son lecteur vers la résolution de l'énigme, une pièce essentielle du puzzle venait de s'emboîter, livrant une clef que je cherchais en vain depuis des mois.

La violence extrême et le plus extrême des crimes se rejoignaient dans l'histoire de notre pays, celui des droits de l'homme et de la liberté. Sans le savoir, nous avançons dans le dédale historique où des institutions, plus que des hommes, nous menaient vers la compréhension de la grammaire d'un génocide où notre pays avait, semble-t-il, pris sa part. Vers sa règle intime. Il faudrait maintenant en apprendre le vocabulaire, les intonations et les nuances. Pour penser le génocide comme une autre façon de conduire une guerre, « moderne », « révolutionnaire ». Tout cela restait, dans le cas du Rwanda, une hypothèse à vérifier.

Notre enquête pouvait commencer.

Associez « Rwanda », « génocide » et « France » dans une conversation et vous obtiendrez une guerre de tranchées. De fausses certitudes, beaucoup d'opinions et d'idées préconçues, de la colère parfois. Dix ans après les faits, peu d'articles ou d'ouvrages revenant sur cette trouble histoire échappent au règne de la croyance.

D'un côté, il y a les défenseurs de l'honneur. Au choix : l'honneur de l'armée, l'honneur de la diplomatie, l'honneur de François Mitterrand. Ou, plus généralement, l'honneur de la France. Pierre Péan a notamment livré dans un ouvrage paru en 2005 un plaidoyer en défense de l'action de la France au Rwanda, n'hésitant pas à prendre souvent une liberté avec les faits et cédant à un registre polémique outrancier ¹.

De l'autre, des militants et des journalistes courageux ont joué un rôle central dès les premières heures du génocide, et parfois avant, pour alerter l'opinion publique sur ce qui se préparait et s'accomplissait dans ce petit pays dont nul ne se souciait. Ils ont souvent – et à juste titre – dénoncé les pratiques néocoloniales d'un autre âge. Ils ont levé le voile sur le rôle passablement ambigu des élites politiques, administratives et militaires françaises dans la période – du soutien constant au régime Habyarimana aux ambiguïtés de l'opération *Turquoise*^a. Ils ont conduit un travail utile, mais se sont parfois laissé entraîner par leur recherche obstinée des preuves de la culpabilité française, au détriment des faits.

Ceux-là restaient inaudibles, tandis que les partisans de l'honneur se sont souvent montrés aveugles sur les responsabilités de notre pays.

Au gré de nos recherches, nous avons découvert qu'un épisode particulièrement tortueux du génocide rwandais focalisait l'intérêt des deux « camps » jusqu'à l'obsession. Il s'agit de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana survenu le 6 avril 1994. Année après année, cet attentat considéré comme le moment « déclencheur » du génocide est devenu le prisme par lequel tout le génocide devrait être observé, analysé et décrypté. Dans ce feuilleton aux rebondissements multiples, toutes les hypothèses ont été évoquées : des soldats belges, des militaires français du DAMI, les extrémistes du Hutu Power, le FPR de Kagamé.

Les « partisans de l'honneur » et les « accusateurs de la France » ont longtemps partagé la même certitude : identifier les auteurs de l'attentat permettrait de désigner enfin, face au tribunal de l'Histoire, les véritables

a Voir à ce sujet l'ouvrage prospectif de Laure CORET et François-Xavier VERSCHAVE, *L'Horreur qui nous prend au visage : l'État français et le génocide au Rwanda*, Karthala, Paris, 2005. Il s'agit d'un travail de présentation des différentes contributions aux journées organisées par la Commission d'enquête citoyenne (CEC), qui eurent lieu entre le 22 et le 26 mars 2004 à l'occasion du dixième anniversaire du génocide.

responsables du génocide. Sans s'en rendre compte, ils reprenaient ainsi l'argumentaire développé par les responsables du gouvernement génocidaire dès les premières tueries. Les soldats d'élite de la Garde présidentielle massacraient leurs ennemis *en réaction* à l'assassinat du Président, les Hutu tuaient leurs voisins tutsi parce qu'ils étaient fous de colère *devant* l'attentat attribué aux Belges. On tuait pour éviter d'être tué : implacable logique.

En réalité, nous le verrons, dès le départ, personne n'a cherché à vraiment savoir qui avait abattu ce Falcon offert par la France. À telle enseigne que, jamais, un relevé de la scène de crime ne fut effectué. Or tous les professionnels savent qu'en l'absence d'un tel constat, dûment établi, l'enquête était tout simplement impossible. Quant au rapport d'instruction du juge Jean-Louis Bruguière, révélé le lundi 20 novembre 2006, ses conclusions sont très incomplètes et laissent le lecteur dubitatif sur une enquête longtemps annoncée par les défenseurs de la France.

Au fond, dans l'affaire de l'avion, il y a, au départ, une erreur d'analyse, couplée à une opération de désinformation. Erreur d'analyse : si l'attentat fut chronologiquement le moment déclencheur du génocide, il est aujourd'hui établi que le génocide fut largement préparé et organisé en amont de cet événement. Le niveau de préparation, de planification et de « préméditation », les modalités de son organisation et la part que la France prit dans ce processus doivent aujourd'hui être au cœur de l'enquête sur les origines du génocide rwandais – c'est l'objet de ce livre.

Même si l'on prouve un jour que Paul Kagamé, l'actuel président du Rwanda, et les dirigeants du FPR sont les commanditaires de cet attentat, cela ne changera rien au fait qu'un État, un gouvernement et son administration furent le commanditaire et l'exécuteur du génocide. Le génocide des Tutsi, comme celui des Arméniens, des Juifs ou des Cambodgiens fut l'œuvre d'une structure animée par une idéologie et des méthodes d'exécution. Cela relativise beaucoup la petite étincelle de l'attentat.

Or cette petite étincelle a largement servi à éviter de se poser les bonnes questions en concentrant l'attention de l'opinion publique : un enquêteur sait aussi que ce genre de tour de passe-passe a un objectif. Cela s'appelle une « intox ». Une vraie *désinformation*, où l'on fait croire que *ceci* est bien plus important que *cela*. Alors, retenez que *cela* est bien plus important que *ceci*. De l'art de créer des écrans de fumée.

Lorsque éclata le coup de tonnerre de Patrick de Saint-Exupéry, en janvier 1998, une lueur d'espoir apparut. Dans deux séries d'articles saluant avec talent le centenaire du *J'accuse* de Zola, notre confrère du *Figaro* levait un coin du voile. De sa plume alerte, il traçait à grands traits les ambiguïtés de la politique du président Mitterrand et les accointances malsaines de la coopération militaire française. Dans ce décor baroque, le journaliste soulevait de nombreuses questions restées sans réponse. Deux constats ressortaient de ses

articles : les militaires français gardaient autant de vérités que de souffrances cachées sur l'aventure rwandaise, tandis que des politiques, des hommes au service de l'État, conservaient, en France, un silence assourdissant sur le sujet.

Les articles de Saint-Exupéry suscitèrent une réaction du pouvoir. Soucieux de prolonger l'inventaire des deux septennats socialistes et des « cohabitations », le gouvernement de Lionel Jospin ouvrit la porte à une exploration des coulisses de la République en avalisant la création d'une mission d'information parlementaire. Après six mois de travail, la mission Quilès, du nom de son président, ancien ministre socialiste de la Défense, lavait la France de tout soupçon de complicité dans le génocide, même si l'État français avait bien soutenu au Rwanda, disait le texte, une « coopération trop engagée ». C'est tout ce que la presse et l'opinion publique retinrent des mille pages du rapport de la mission et de ses annexes. Une mine d'informations pourtant, rarement explorée et encore moins exploitée. Les mille pages furent enfouies dans un tiroir et on n'en parla plus. Les écrans de fumée avaient recouvert la lumière des faits.

En ramassant les petits cailloux de l'histoire, nous retrouvions les traces du savoir-faire militaire français, codifié depuis des décennies. Il fallait aussi en retrouver les acteurs, comme ce général à la retraite. Un homme brillant, officier plutôt progressiste, courageux et lucide : saint-cyrien, jeune lieutenant putschiste en Algérie, sauvé *in extremis* du peloton d'exécution pour ensuite être envoyé sillonner les terres africaines. Une belle carrière étoilée, une réelle admiration pour le président Mitterrand, mais aussi un vrai dégoût pour la tâche infamante du Rwanda. C'était un mois de février, sur le trottoir glacé de l'hiver parisien autour d'un café chaud. Un entretien *off the record*, comme l'exigent souvent les militaires à la première rencontre. Histoire de jauger l'interlocuteur, un art où ils excellent.

Au bout d'une demi-heure tendue, le général signifia que l'échange prenait fin. Comprenant que cette rencontre n'aurait probablement pas de suite, au moment de nous séparer nous évoquions les travaux des députés de la mission d'information parlementaire, qui soulevait des questions sur l'implication de la France dans le génocide. Soudain, comme s'il pensait à voix haute, le général soupira : « Ils ont été bien la mission Quilès, ils nous ont évité le TPIR^a ! »

Ce jour-là, nous sommes restés sans voix.

Sans une hésitation, ce soldat de la République venait d'avouer qu'un certain nombre de responsables français pourraient avoir leur place aux côtés des principaux instigateurs du dernier génocide du siècle. À quel titre ? Pourquoi

a Tribunal pénal international pour le Rwanda, basé à Arusha en Tanzanie, chargé d'instruire et de juger les principaux organisateurs et planificateurs du génocide.

la France ? Et pourquoi pas les autres acteurs de la communauté internationale qui, eux non plus, n'avaient rien fait pour éviter le pire ? Au nom de quels enjeux politiques inavouables, les grandes puissances avaient-elles fait le choix de sacrifier des centaines de milliers de vies ? Les questions se bousculaient. Sans prendre le temps de répondre et comme si la boîte noire du général soudain se refermait, il ajouta d'un ton sec : « Mais ne remuez pas la merde, ça ne sert à rien. » Un sourire. Au revoir.

A-t-il depuis regretté ces derniers mots ? Peu probable, car le général est un homme fin, d'une intelligence tranchante, sachant peser l'âme des hommes sur une balance longuement réglée par son expérience du combat. A-t-il volontairement voulu nous mettre sur une piste, celle d'une possible responsabilité de l'État français dans le dernier génocide du xx^e siècle ? Ou pensait-il que ce simple avertissement suffirait à nous décourager ? Nous nous sommes revus, une fois. Il voulait savoir où nous conduisaient nos recherches. On joua au chat et à la souris. Il refusa tout net le principe d'un entretien *on*. Par solidarité, par esprit de corps, pour l'honneur... ou pour d'autres motifs insondables, il plongea dans un silence pesant. En pensant à lui, la chanson de Guy Béart nous revient en mémoire : « Le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté... »

Aujourd'hui, il semble que ce qui s'est produit avec l'attentat du 6 avril 1994 se reproduise avec la perspective d'assister à un procès de militaires français ayant participé à l'opération *Turquoise*. Le 16 février 2005, six Rwandais rescapés du génocide déposaient, devant le Tribunal aux armées de Paris, une plainte contre X pour « complicité de génocide et/ou complicité de crimes contre l'humanité ». Le X ne fait pas illusion : il désigne les auteurs présumés des exactions dénoncées – viols, meurtres, traitements dégradants – et leurs éventuels commanditaires. En clair : toute la hiérarchie des soldats de l'opération militaro-humanitaire. Rapidement, des officiers ont fait savoir – dans les journaux et quelques livres – qu'ils défendraient *mordicus* l'action courageuse de leurs subordonnés. Ils ont raison. De l'autre, la Commission d'enquête citoyenne, inspirée par l'association Survie, suit pas à pas les développements de l'instruction en exigeant la vérité. Elle a aussi raison. Chacun se renvoie les arguments habituels de la dispute : honneur *versus* complicité. Malgré les réticences ouvertement exprimées par le parquet – en l'occurrence, un procureur militaire –, l'enquête se poursuit.

Comment faut-il appréhender ce nouvel épisode de la guerre des interprétations autour du génocide ? S'il apparaît un jour que des soldats de *Turquoise* ont participé ou laissé faire des massacres, de tels faits – aussi graves soient-ils – ne suffiront pas à établir *de manière complète* l'hypothèse d'une responsabilité de la France dans le génocide rwandais : on pourra – à juste titre –

affirmer qu'il s'agissait là de « dérapages » ou d'infractions gravissimes au droit de la guerre.

À l'inverse, si l'armée française sortait « blanchie » de tels procès, ce serait commettre une grave erreur d'analyse que de conclure à l'innocence de notre pays dans l'organisation et la préparation du processus génocidaire. Ce serait passer sous silence bien d'autres aspects de la responsabilité française, peu étudiés et qui forment la matière de ce livre.

Si l'on veut sérieusement réfléchir à la question de la responsabilité française dans le génocide, il faut en effet décortiquer le processus politico-militaire qui mena le Rwanda d'un état de guerre ouverte à partir d'octobre 1990 à celui de la guerre totale du printemps 1994.

Premier point : le génocide fut organisé par une machine bien huilée. Car, contrairement aux idées reçues, ce petit pays africain était doté d'une organisation administrative très structurée, très formalisée. Le moindre acte ministériel, la plus petite décision d'un haut fonctionnaire faisaient l'objet d'une demande écrite. Les archives militaires existent, nous en avons rassemblé beaucoup.

Deuxième point : cette machine génocidaire ne vient pas de nulle part. Elle a une longue histoire, forgée dans les plaines européennes lors des deux premiers conflits mondiaux. Cette pratique guerrière est précise, concrète, pensée dans les moindres détails. Elle répond à des règles relevant des sciences humaines les plus avancées. En récupérant de nombreux aspects théoriques de ce savoir-faire, les Français ont modernisé puis largement utilisé cette doctrine aux effets meurtriers. Au moment où l'Empire tricolore s'émiettait, ils surent aussi exporter ce savoir-faire *moderne* de la guerre. Là aussi, les documents retraçant la diffusion de la doctrine de la « guerre révolutionnaire » existent. Nous en avons retrouvé quelques-uns essentiels pour pouvoir les comparer aux témoignages des acteurs de l'époque.

Troisième point : à l'heure des massacres, nous verrons que cette machine fonctionne à plein régime. Dans toutes ses dimensions. Sur le plan militaire bien sûr, avec des unités d'élite transformées en escadrons de la mort, avec des réservistes venant commander des troupes hirsutes de miliciens, avec ses gros commerçants qui fournissent la logistique des tueurs. Répétons-le : le génocide est parfaitement organisé, même si la sauvagerie des massacres eut pour effet de masquer à nos yeux occidentaux la machine à tuer.

Que savait la France au moment des faits ? Tout, serions-nous tentés d'écrire, tout ou presque tout... Il y a dans l'État français des hommes qui ont une connaissance intime de ces mécanismes : des militaires, mais aussi des diplomates, des journalistes et des responsables politiques. Qu'ont-ils fait pour arrêter les massacres ? À ce stade de l'histoire du génocide, nous croyons pouvoir apporter des éléments de réponse.

Enfin – c'est peut-être le plus dramatique –, cette « France » a construit des leurres et des mirages pour éviter que ses errements soient mis au jour. L'histoire de l'attentat contre le Falcon présidentiel en est l'exemple le plus fameux. Ce n'est pas le seul. La France et certains de ses serviteurs ont soigneusement caché des parcelles du secret qui pèse sur le Rwanda depuis des années.

Seulement voilà, les faits sont têtus.

Depuis la mission d'information de 1998, d'autres anciens militaires français du Rwanda ont parlé. Tous conservent dans leur mémoire une vision d'horreur, un frisson glacé, une litanie de cauchemars dont ils ne parviennent pas à se débarrasser. Ils gardent au fond d'eux la *matrice* du génocide, la compréhension immédiate d'être face à un Moloch moderne de l'organisation politico-militaire. Souvent, ils ne comprennent pas pourquoi les responsables politiques de l'époque entretiennent un silence gêné sur cette période. Lâcheté, ou tout simplement peur de reconnaître qu'ils ont été dans l'erreur, dépassés par les conséquences pratiques d'une pensée stéréotypée, la leur ?

Cette incompréhension entre politiques et militaires est dangereuse pour nos institutions, pour l'ordre républicain. Les uns et les autres trouveront ici des réponses à ce dilemme. Grâce à ceux qui eurent le courage de témoigner, de livrer leur part d'ombre. S'ils l'ont fait, c'est sans doute parce qu'ils ont compris que nous n'étions pas là pour les juger. Pour cela, des procureurs et des juges sont à l'œuvre. À chacun sa croix. La nôtre fut de comprendre le génocide en en retraçant la généalogie politico-militaire. Aussi loin que possible.

Cette enquête est d'abord le fruit d'un long voyage dans le temps, car rien ne se dévoile à celui dont l'impatience le conduit à négliger les racines d'une époque. À bien des égards, le génocide des Tutsi du Rwanda clôt une période historique – la guerre froide –, en ravivant des mécanismes présents depuis les origines de la formation de l'État moderne en Afrique. Autrement dit, les indépendances octroyées par les anciennes puissances coloniales. Pour comprendre ces mécanismes, nous sommes revenus en premier lieu sur l'aube des « soleils des indépendances », comme les nomme l'écrivain Ahmadou Kourouma. Comprendre la logique des événements, décrire la boîte à outils inventée au sommet de l'État français pour maintenir un ordre et défendre des intérêts géostratégiques. Cette boîte contient un modèle constitutionnel, des règles d'exception, des services très secrets, des hommes liges et une force d'intervention aussi rapide qu'efficace lorsqu'il s'agit de parer ou de monter un coup d'État. Tout ce qui permet de garder le pouvoir, d'encaserner un peuple et de conduire le destin des nations (Partie I).

Dans le vaste ensemble africain, le Rwanda apparaît à la fois comme un laboratoire des grandes puissances et comme un État à part. Ni francophone, ni anglophone, ni vraiment tribal, ni même ethnique, la nation rwandaise a

pour spécificité d'être très cohérente dans son fonctionnement. Aussi, lorsque les étrangers – Allemands, Belges puis Français – y interviennent au ^{xx} siècle, ils provoquent nécessairement des ruptures dans la société. Sa seconde malchance est sa géographie. Juste au milieu du continent, État carrefour permettant de contrôler le ventre mou de l'Afrique centrale – l'immense Congo – et les voies de communication, le Rwanda a pour seule valeur d'être un lieu de possibles. En lui accordant son indépendance, les Belges ne pouvaient se permettre de le laisser prendre son envol de façon autonome comme ils l'avaient fait pour le Congo. Comme les Français dans leur pré carré, ils vont donc conduire une indépendance sous contrôle. Par la force et le droit.

Ensuite, nous observerons comment les Français avec armes, instructeurs et doctrine militaire ont pris pied à Kigali à partir du milieu des années 1970. Dans la continuité des deux décennies précédentes, Paris prend la relève de Bruxelles, dans une région où les tensions refont surface sous la pression des mouvements de guérilla proches de Moscou ou de Pékin. Angola, Mozambique ou Rhodésie... Tanzanie, plus un espace en Afrique ne semble échapper aux avancées marxistes-léninistes. Durant toute cette période, le Monde libre va fermer les yeux sur les excès les plus criants du nouveau régime de Kigali. Nous observerons comment ce régime se transforme en une dictature presque parfaite, sans que cela émeuve les démocraties européennes. Sous la férule d'un général-président, tout un pays passe sous le contrôle d'une armature administrative, doublée d'un quadrillage militaire avec la gendarmerie, et politique avec le nouveau parti unique. Pour lier ces trois cercles du pouvoir, le président Habyarimana développe un système de renseignements extrêmement centralisé. Une vraie citadelle (Partie II).

N'en déplaise à ceux qui croient que les militaires ne pensent pas leur pratique, nous verrons ensuite que les doctrines de lutte antisubversives reviennent en force à la fin des années 1980. Les Français, omniprésents au Rwanda, n'y sont pas pour rien. Ils n'en sont pas les seuls promoteurs. La production des thèses des élèves de l'École supérieure militaire rwandaise, retrouvées dans les archives de sa bibliothèque, démontre que la « guerre révolutionnaire » est dans tous les esprits en octobre 1990, date choisie par le FPR pour lancer sa première offensive. Ces documents sont corroborés par les témoignages des protagonistes : anciens des Forces armées rwandaises (FAR) ou du FPR, tous confirment l'utilisation de la doctrine pour des raisons, à leurs yeux, évidentes. Parallèlement, l'engagement de l'armée française se fait de plus en plus discret. D'un simple dispositif de protection des expatriés, il devient après quelques mois un vrai soutien secret. Une guerre noire (Partie III).

Cette guerre moderne, au fin fond de l'Afrique, n'est pas celle que l'on croit. Enfouie sous les mensonges, elle commence par l'apparition d'une économie parallèle, entièrement vouée au développement des forces

génocidaires. Des plus hautes instances de la finance mondiale aux fournisseurs des milices, tout un système se met en place. En silence.

Pour bien comprendre l'enchaînement des faits, il nous a semblé nécessaire de revenir sur cette fameuse histoire de l'attentat contre l'avion présidentiel. Où l'on découvrira que, derrière cet attentat, un coup d'État dans les règles de l'art permet de décimer la classe politique rwandaise modérée au profit des extrémistes de tout poil. Arrive l'heure du génocide qu'il nous faudra regarder en face, pour comprendre comment les responsables politiques français gèrent cette crise. Alors, le monde entier verra « l'horreur qui nous prend au visage » pour reprendre l'expression de François Mitterrand, sans bouger le petit doigt. Cette dynamique mortifère constitue l'objet de la dernière partie de cette enquête aux origines du génocide rwandais (Partie IV).

Aujourd'hui, une autre Afrique se construit. Le Rwanda en est toujours le laboratoire, avec ses défauts et ses qualités. Par orgueil plus que par raison semble-t-il, la France de Dominique de Villepin et d'Hubert Védrine, confondus sous l'autorité de François Mitterrand puis de Jacques Chirac, ne veut pas entendre parler de pardon ou de réconciliation. Une main tendue suffirait pourtant à atténuer la douleur du génocide, comme Jacques Chirac l'a fait pour Vichy, dans son discours du Vél'd'Hiv en 1995. Les rescapés rwandais y sont prêts. Il faut se rendre là-bas pour voir et comprendre qu'ils estiment souvent que leur propre président, Paul Kagamé, joue politiquement avec la mémoire du génocide, en favorisant le ralliement de quelques-uns des principaux soutiens de l'ancien régime, invités à reprendre leur place à Kigali. Ce sont les victimes qui ont besoin de ce pardon ou, à défaut, d'une franche mise au point de notre part.

L'histoire du génocide des Tutsi est en train de s'écrire. Notre souhait est que ce livre soit une contribution, la plus honnête possible, à sa compréhension. Une modeste tentative d'explication d'une tragédie qui nous associe définitivement au peuple rwandais. D'autres chapitres suivront rédigés, espérons-le, par les Rwandais eux-mêmes. Alors, chacun pourra toucher les plaies de l'autre, sans honte, et écouter dans la sérénité une parole retrouvée.

Sans oublier.